



COMMISSION DE PRÉVENTION D'ÉTHIQUE ET DE VALORISATION

REUNION DU 30 novembre 2022

PROCES VERBAL N° 2

Personnes présentes : M. BAUDOIN Gilles, M. BERTAUD Jean-Luc, M. DELAUAUD Bernard, M. LACROIX Pierre, M. LAMARQUE Dominique, M. MAZURIE James, M. PRUNIER Jacky, Mme SARRAZIN Claire

Début de la réunion : 14.30.

Rappel de l'ordre du jour :

- Suivi des dossiers en cours
- Etude du dossier DILCRAH
- Questions diverses

I. Suite du dossier ayant trait à la rencontre US. Pexinoise 2 - Ste Ouenne 2 :

Une entrevue a été organisée entre les deux présidents des deux clubs cités ci-dessus et la situation a été clarifiée quant à l'attitude de l'arbitre M. Chasseau. Les remarques ont été prises en compte et le dossier est donc réglé.

II. Demande de subvention DILCRAH :

Les grands axes du projet porté par la DILCRAH sont la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la haine anti-LGBT+. La décision est prise d'entrer dans ce projet et de demander une subvention.

III. Suite opération « Soyons prêts » :

Une action sera menée fin Mars, début Avril 2023, dans le cadre du projet « Soyons prêts ». En division 1 et en division 2, les clubs qui ont une école de foot pourront faire intervenir les enfants qui accompagneront l'équipe lors de l'entrée sur le terrain. Ils seront vêtus d'un T-Shirt « Soyons prêts » pour porter les valeurs de « plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité ». Ils pourront également prendre en charge les ballons lors de la rencontre.

IV. Etude d'un rapport suite à la rencontre Vasleenne US 2/ Châtillon Pompaire 1 :

M. F. Bonnet se trouvait sur le terrain en tant qu'observateur d'arbitre le 1^{er} Novembre 2022. Son rapport concerne l'entraîneur de l'équipe de Châtillon Pompaire, M. Rousseau, qui suite à un désaccord avec une décision arbitrale a réagi de façon inadéquate. Les supporters locaux ont également réagi et une altercation verbale s'en est suivie. M. Rousseau n'en a pas resté là, car il a quitté son banc pour faire face à la tribune des supporters locaux et adopter une attitude provocatrice qui selon M. Bonnet ne visait qu'à envenimer la situation. La décision est prise de faire suivre le dossier à la commission de discipline.

V. Questions diverses :

Plusieurs autres dossiers ont été portés ce jour à l'attention de la commission éthique : tout d'abord, le président de l'US Pexinoise qui nous communique son désarroi face à l'attitude de certains « pseudo-supporters » qu'il sent enclin à la violence qui pour l'instant reste verbale mais qui selon lui pourrait déborder à tout moment. La décision a été prise de le convoquer ainsi que les dirigeants de son club de façon à voir ensemble ce qui peut être mis en place à titre préventif.



COMMISSION DE PRÉVENTION D'ÉTHIQUE ET DE VALORISATION

REUNION DU 30 novembre 2022

PROCES VERBAL N° 2

Un joueur de l'ESPT, A. Décout, a fait parvenir un courrier au président du district pour faire part de son ressenti suite à la rencontre qui s'est déroulée contre l'équipe de Niort Souché en coupe des Deux-Sèvres le dimanche 27 Novembre. Ce match a été plus que tendu suite à de nombreux incidents, puis des dirigeantes du club ESPT ont appelé la gendarmerie car elles ne se sentaient plus en sécurité.

Etude complémentaire du dossier par la Commission d'Ethique.

Il ressort de cette réunion de la commission éthique que la violence verbale ou physique est de nouveau trop récurrente sur nos terrains. Une suggestion a été faite, celle de publier les sanctions reçues (cartons rouges directs) par chacun des clubs pour qu'une certaine prise de conscience s'opère. Cette expérience est d'ailleurs déjà menée en Charente. Cette idée sera soumise au comité directeur.

Fin de la réunion : 16.00

Claire SARRAZIN
secrétaire de séance